



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4122051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/11/2024 9H38 C:000125 I:35007
V/REF : 142076
V/Email reçu le Vendredi 08/11/2024 à 9H38

SEMCODA SERVICE CONSTRUCTION

**50 RUE DU PAVILLON
01000 BOURG EN BRESSE**

IMMEUBLE : 2 DRAGONS -0033
2, RUE DU 26IEME DRAGONS
21000 DIJON

Dijon, le 03 Décembre 2024

Référence Marché: Lot 1-21A-Plomberie/Chauffage
LOCALISATION : 2 RUE DU 26EME DRAGONS - DIJON / LOGEMENT VACANT SUR PASS
LGT 33 3EME ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR :
- REMPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER + EVIER / PL0098
- REFIXER SECHE SERVIETTE / PL000
- REMPLACEMENT BOUCHE VMC WC / PL0257
- REMPLACEMENT BOUCHE VMC CUISINE - PL0256
Donneur d'ordre : Mme A BOUVIER

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

INTERVENTION DU 25 NOVEMBRE 2024 A 13H30
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
DEPOSE DE L'EVIER COMPLET ET DU MEUBLE SOUS EVIER

INTERVENTION DU 8 NOVEMBRE 2024 A 13H30
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
REMPLACEMENT DU MEUBLE SOUS EVIER COMPLET AVEC EVIER ET ROBINETTERIE
REFIXATION DU SECHE SERVIETTE
REMPLACEMENT DE LA BOUCHE VMC CUISINE ET WC
TEST DE BON FONCTIONNEMENT OK
NETTOYAGE ET EVACUATION DU CHANTIER

OBSERVATIONS :
DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4122051

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL0097-Rempl.meuble sous-évier + évier	2	296,44	296,44
1,00	PL0233-Refixation radiateur tout modele	2	89,74	89,74
1,00	PL0257-F.P.Extrac.autoréglable SDB/Wc	2	56,46	56,46
1,00	PL0256-F.P.Extraction autorégl.cuisine	2	62,51	62,51
1,00	PL0090-Rempl.Mitigeur évier	2	107,88	107,88
TOTAL H.T.				613,03
T.V.A. a 10,00%				61,30
TOTAL T.T.C.En EURO				674,33

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Habellis

satisfait de la prestation.

BON DE TRAVAUX
142076 08/11/2024

Signature :

SERVIMO BOURGOGNE
S.A.S. au capital de 15 000 €
5, chemin de Chevigny - 21600 OUGES
Tél. 03 80 45 25 67
bourgogne@servimo.fr
R.C.S. BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Le Prestataire réalisera les prestations objet du présent bon de commande, pour le compte de la société HABELLIS, après avoir mis en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la protection de données à caractère personnel auxquelles il aura accès ou qui lui seront communiquées, conformément aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. La notion d'instruction est considérée acquise dans le cadre de l'exécution de la présente commande. Sauf dispositions contractuelles contraires, le Prestataire s'engage à l'issue des prestations à procéder à la suppression des données qui lui ont été communiquées à la seule fin de la réalisation de celles-ci ou à les restituer à la société HABELLIS selon ses indications.